



CRIM2M

2024 - 2025

## CRIM2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

L'École de criminologie assure une formation spécialisée et pluridisciplinaire qui permet d'appréhender la criminalité dans toute sa complexité.

La formation s'articule autour de plusieurs pôles disciplinaires : droit pénal et pratiques pénales ; processus psychiques en jeu dans le

## CRIM2M - Profil enseignement

---

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
- **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- D23.85399aes standards de

## CRIM2M Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

#### ○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

#### ○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

#### ○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

#### ○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

#### ○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	David Scheer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	



## Liste des finalités

---

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [ prog-2024-crim2m-lcrim210s ]
- > Finalité approfondie [ prog-2024-crim2m-lcrim230a ]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [ prog-2024-crim2m-lcrim220s ]

## Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

---

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

⌘ LCRIM2310

Approche interdisciplinaire du terrorisme

Fabienne Brion  
Christian-Paul  
De Valkeneer  
Jean-Marc Hausman

CR [q2] [30h] [6 Crédits] 

### ***Finalité approfondie [30.0]***

---

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

---



**Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.*

Bloc  
annuel



				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FB [q2] [] [1 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5031					

## PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme> ]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

o **Tronc commun**⌘ **Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o **Module psychologique**

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LCRIM2309	Crime, justice et culture	Marie-Sophie Devresse	EX [q2] [30h] [6 Crédits] 		x
⌘ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	EX [q2] [30h] [6 Crédits] 		x



### ⌘ Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐

### ○ Pour les étudiants étrangers qui n'ont pas eu de cours de sociologie

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
------------	--	-----------	-----------------------------

### ⌘ Autre bachelier universitaire qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

### ⌘ Assistant social

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1504B	Éléments de procédure pénale (2e partie)	Christelle Macq	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Vincent Francis	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

### ○ Formation en langue (5 crédits)

Un cours parmi les cours suivants :

⌘ LANGL1823	English receptive skills for students in criminology	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
⌘ LNEER1823	Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau	Isabelle Demeulenaere (coord.) Lutgarde Schrijvers Nele Sterkendries	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

### ⌘ Bachelier en droit (Haute Ecole)

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Vincent Francis	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

### ○ Formation en langue

⌘ LANGL1823	English receptive skills for students in criminology	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
⌘ LNEER1823			





## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>LANGL2423</b>	"English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology</li> </ul>
<b>LANGL2623</b>	"Professional Integration Seminar for Criminologists" a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology</li> </ul>
<b>LCRIM2109</b>	"Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale</li> <li>• LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)</li> </ul>
<b>LCRIM2200</b>	"Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1503 - Introduction à la criminologie</li> <li>• LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire</li> </ul>
<b>LCRIM2221</b>	"Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale</li> <li>• LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)</li> <li>• LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques</li> <li>• LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse</li> <li>• LCRIM2110 - Droit de la fonction de police</li> <li>• LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques</li> <li>• LCRIM2301 - Entretien psychologique et social</li> </ul>
<b>LCRIM2222</b>	"Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire</li> </ul>
<b>LCRIM2302</b>	"Approches cliniques des situations de conflits et de crises" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique</li> <li>• LCRIM2301 - Entretien psychologique et social</li> </ul>
<b>LCRIM2303</b>	"Approche interdisciplinaire de la criminalistique" a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1502 - Introduction à la science forensique</li> <li>• LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale</li> <li>• LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)</li> <li>• LCRIM2113 - Médecine légale en criminologie</li> <li>• LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale</li> <li>• LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques</li> </ul>
<b>LCRIM2304</b>	"Ethique des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques</li> <li>• LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale</li> <li>• LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social</li> <li>• LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse</li> <li>• LCRIM2110 - Droit de la fonction de police</li> </ul>
<b>LCRIM2305</b>	"Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale</li> <li>• LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse</li> <li>• LCRIM2301 - Entretien psychologique et social</li> </ul>
<b>LCRIM2306</b>	"Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2104 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2108 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques</li> </ul>

- LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
- LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
- LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
- LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques

**LCRIM2307** "Droit des victimes et victimologie" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508

- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
- LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique

**LCRIM2308** "Approche interdisciplinaire de la sécurité" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110

- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
- LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
- LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
- LCRIM2110 - Droit de la fonction de police

**LCRIM2309**

--

Autre bachelier	Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
-----------------	--	--

**Bacheliers étrangers**

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)	<a href="#">Accès sur dossier</a>	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). <a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.
---	-----------------------------------	--

**Bacheliers non universitaires**

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les bacheliers non universitaires qui ont accès au master en criminologie devront ajouter à leur programme de master des [enseignements supplémentaires](#) qui pourront atteindre maximum 60 crédits.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA de spécialisation en santé communautaire - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans <a href="#">le module complémentaire</a> .	Type court

**Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur		Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur étranger		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). <a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi

antérieurement : maximum 60 crédits.

**Masters**

Tout titulaire d'un Master UCLouvain

Avec la [Mineure en criminologie](#) dans son programme de bachelier.

Accès direct

S'il la considère suffisamment

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>

## PÉDAGOGIE

---

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès le premier bloc annuel du master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

**Dans la finalité spécialisée :** le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de l'intervention dans le champ de la criminologie.

